



Camp

de jour



CCSE Maisonneuve

4375, Ontario Est
Montréal, Québec
H1V 1K5

Club des Pirouettes

438 384-3332

Carrefour Jeunesse

514 253-3828

www.ccse.ca

Frais

Carte de membre : \$15

Frais d'inscription : \$10

Chandail (obligatoire) : \$10

Camp régulier : \$30/sem. (semaines no. 1 à 7)

Camp spécialisé : \$65/sem. (semaines no. 1 à 7)

L'EXTRA : \$55 (semaine no. 8)

Sortie : \$25 ch. (le jeudi des semaines no. 2-4-6)

À SURVEILLER :

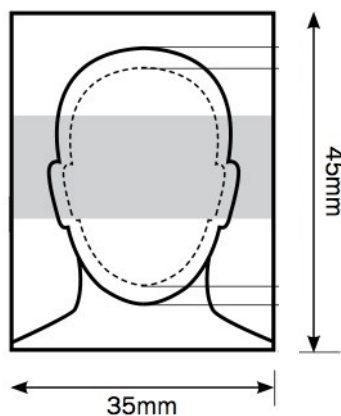
TARIFS DES RÉSIDENTS DE L'ARRONDISSEMENT MERCIER HOCHELAGA-MAISONNEUVE

Code postal débutant par : H Preuve de résidence exigée afin de bénéficier des tarifs avantageux qu'offre le CCSE Maisonneuve (ex: un permis de conduire du parent, une carte assurance-maladie, un compte courant avec adresse complète ou un bulletin scolaire de l'enfant).

TARIFS DES NON-RÉSIDENTS

Coût supplémentaire de \$10 par semaine, par enfant, pour un camp régulier ou spécialisé.

Une photo de l'enfant format porte-feuille est demandée.





Camp

de jour



CCSE Maisonneuve

4375, Ontario Est
Montréal, Québec
H1V 1K5

Club des Pirouettes

438 384-3332

Carrefour Jeunesse

514 253-3828

www.ccse.ca

Rabais

Rabais de 50% pour le 3e enfant d'une même famille. (applicable seulement sur les semaines de camp régulier)



Camp de jour



CCSE Maisonneuve

4375, Ontario Est
Montréal, Québec
H1V 1K5

Club des Pirouettes

438 384-3332

Carrefour Jeunesse

514 253-3828

www.ccse.ca

Modalités de paiement

Pour les inscriptions en ligne le paiement doit s'effectuer par carte Visa ou MasterCard seulement.

Frais applicable : 3% du montant de la transaction.

Pour les inscriptions en ligne par l'entremise du système Sport Plus, vos séjours seront réservés lors de l'inscription.

À noter que les transactions réalisées sur **Sport Plus** apparaissent sur votre relevé de carte de crédit sous le nom «CCSE Maisonneuve» et non sous Sport Plus.

Pour les inscriptions sur place, il est possible de payer en 2 versements. 50% à l'inscription et l'autre 50% au plus tard le 19 mai 2017 à 18h sans quoi les places pourront être libérées.

Un transfert d'activité et/ou de semaine d'inscription et/ou modification ou annulation

Des frais de \$10 par semaine modifiée seront appliqués. Il est impossible d'effectuer une demande de transfert ou de remboursement en ligne. Veuillez contacter directement le bureau du camp de jour pour procéder.

Politique de rabais familial

Le 3^e enfant d'une même famille qui séjourne dans un camp régulier bénéficie d'un rabais de 10% par semaine. Cette politique ne s'applique pas aux camps spécialisés, service d'accueil, sorties, chandail, frais d'inscription et carte de membre. Inscription sur place seulement.

Retard

Après l'heure de fermeture du camp de jour (18 h), les parents devront payer un surplus de 5 \$ par tranche de 5 minutes dans le seul but de défrayer les coûts reliés au temps supplémentaire des employés. Cette pénalité vise à décourager cette pratique.

Absence

Les journées d'absence ou de maladie sont non remboursables et non transférables.

Compte familial – Sport Plus

Vous êtes responsables de créer un compte par famille : parents et enfants vivant à la même adresse et pour lesquels vous êtes responsable ou tuteur légal. Vous ne pouvez mettre dans votre compte des cousins, voisins et/ou amis.

Relevé 24 (RL-24) pour frais de garde

Afin d'obtenir votre Relevé 24 pour les frais de garde, vous devez fournir votre numéro d'assurance-sociale dans votre dossier client. Sans NAS, aucun relevé ne sera émis.

Les Relevés 24 (RL-24) pour vos impôts seront déposés dans votre compte Sport Plus en février 2018.

Autorisation d'agir – soins d'urgence

J'autorise la direction du CCSE Maisonneuve à faire en sorte que soient prodigués à mon enfant tous les soins nécessaires. Je l'autorise également à transporter mon enfant par ambulance ou autrement (à mes frais) et à le faire admettre dans un établissement de santé. De plus, en cas d'urgence ou s'il est impossible de nous joindre, j'autorise le médecin choisi par les autorités du camp de jour à prodiguer à mon enfant tous les soins médicaux requis par son état.

Date et journée limite d'inscription

Il est possible de s'inscrire au cours de l'été selon les places disponibles. La journée limite est le mercredi 18h la semaine précédente



Camp de jour



CCSE Maisonneuve

4375, Ontario Est
Montréal, Québec
H1V 1K5

Club des Pirouettes

438 384-3332

Carrefour Jeunesse

514 253-3828

www.ccse.ca

Permission d'utilisation de photos et de vidéos

Dans le cadre des activités du CCSE Maisonneuve des photos et des vidéos impliquant votre enfant peuvent être produites. Les droits de ces photos et vidéos restent la propriété du CCSE Maisonneuve. Ces photos et vidéos peuvent être utilisées à des fins publicitaires et promotionnelles par le CCSE Maisonneuve et nos partenaires. Les photos pourront être publiées dans les journaux, magazines ainsi que sur les prospectus expliquant les événements organisés par le CCSE Maisonneuve. Les photos ainsi que les vidéos pourront être diffusées sur notre site internet et notre page Facebook. En aucun cas, les photos et les vidéos ne pourront être vendues ou utilisées à d'autres fins que celles reliées directement au CCSE Maisonneuve.

Politique de remboursement et d'annulation

Les frais d'inscription (frais du camp, frais d'inscription, carte de membre et chandail) ne sont pas remboursable en cas d'annulation de la part du client, mais les frais du camp (sauf les frais d'inscription, carte de membre et chandail) seront remboursé en cas d'annulation de la part du camp. Les frais du camp seront remboursé à 100% (sauf les frais d'inscription, carte de membre et chandail) dans le cas d'une annulation de plus de 61 jours avant le début du camp et à 50% dans le cas d'une annulation entre 31 et 60 jours et les frais du camp ne seront pas remboursé dans le cas d'une annulation de moins de 30 jours du début de camp de l'enfant.

Les seuls motifs admissibles à l'obtention d'un remboursement (une preuve sera exigée) sont :

- **Raison médicale** : Le camp sera alors remboursé à 90 % au prorata des journées annulées, à l'exception des frais de carte de membre, frais d'inscription et du chandail qui sont non remboursables. (*Seul le billet signé par un médecin spécifiant une raison médicale ne permettant pas à l'enfant de suivre le camp sera accepté*).

Demandes de remboursement/annulation – procédure à suivre

Elles doivent être adressées par écrit. Téléchargé, complétez et signé dûment le formulaire prévu à cet effet disponible sur notre site Internet à l'adresse suivante : www.ccse.ca et envoyer le formulaire par la poste à notre adresse : CCSE Maisonneuve, 4375, Ontario Est, Montréal, Québec, H1V 1K5. La date de réception du formulaire fait foi pour le calcul des demandes de remboursements.

Le remboursement sera effectué dans les 30 jours suivants la réception de la demande.

Aucun remboursement ne sera effectué pour un programme déjà débuté à moins d'un renvoi ou d'une maladie incapacitante justifiée par un billet médicale pendant le séjour. La portion non utilisée sera remboursée à 90 %, à l'exception des frais d'inscription, de la carte de membre et du chandail qui sont non remboursables.

Aucun remboursement ne sera accordé, peu importe le motif, pour des journées d'absence au cours d'un séjour.

Pour toute annulation ou modification dès le jour de l'inscription, des frais d'administration de \$10 par semaine modifiée vous seront chargés automatiquement.